

RW/813/2023/3499/9065/20

Lot 20

Le nombre d'arbres annoncé est un nombre MINIMAL. Quelques mélèzes et pins sont également à abattre. Conditions d'exploitation : - Informer les gardes minimum 2 semaines avant le début de l'exploitation ; - Brûlage des rémanents interdit ; - Création de chemin / piste interdit ; - Dérogation à l'art. 35 du cahier des charges : dans un souci de protection des sols de pente, les souches ne devront pas être obligatoirement ravalées à ras de terre ; - Tous les arbres résineux sur le parterre seront abattus. Les arbres non évacués seront laissés perpendiculaire à la pente. Seuls quelques arbres d'intérêt bio désignés par le gardes seront maintenus sur pied ; - Vidange autorisée de 7h30 à 18h30 en semaine. C135/1 : - Situé le long de l'Amblève, son exploitation sera réalisée de manière à éviter toute descente des rémanents et/ou du sol. Pour cela, l'exploitant devra obligatoirement participer à une réunion préalable à l'exploitation avec le Cantonnement d'Aywaille, la Commune de Stoumont, Natura 2000, le Life Vallées ardennaises et le Contrat de Rivière Amblève. Cette réunion permettra à l'exploitant d'informer les différents partenaires sur les modalités d'exploitation mises en place pour protéger le sol et l'Amblève (ex: abattage d'arbres perpendiculaire à la pente, la pose d'un filet en contrebas de l'exploitation, pose de barrages flottant sur l'Amblève (possibilité de prêt de 60m max via le contrat de rivière),) ; - Un déboisement pourra être opéré le long de la ligne de crête pour faciliter l'accès des machines et la pose des mats de télépérage. Les zones seront délimitées avec le garde et les arbres seront délivrés en gré à gré. C118/6 : - En cas d'ébranchage sur le chemin en contrebas de la parcelle, les rémanents seront tous évacués ; - Possibilité d'accès par les prairies au-dessus moyennant contact et accord de ses occupants. ATTENTION: la législation TVA a changé: voir détails au bas du lot 21.

Nombre d'arbres total	16 917	--
Volume grumes	10 959,476	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	10 959,476	m ³
Cube moyen	648	dm ³
Circonférence moyenne	75,745	cm
Surface de coupe	21,785	ha
Contact	MIGEOTTE Benoit, 0473 94 74 41	--
Triage	Triage De Chevron	--
Propriétaire	Stoumont Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	Attention !!! Ce lot concerne 2 triages: , TRIAGE 7 MIGEOTTE Benoît 0473/947441 Comp 135 - Mâle hé - cpe 11 , TRIAGE 9 GODINAS Pierre 0477/781211 Comp 118 - Heid de Lapleu - cpe 8. , , MAB sur pente très forte dans le cadre du projet Life Vallées ardennaises. Située sur 2 parcelles proches mais non jointives dans la vallée de l'Amblève. Parcelles reprises en UG10 dans le site N2000 BE33028.	--

Vente	Vente domaniale et communale de la Direction de Liège Mercredi 15 mars 2023 à 10:00 Domaine de Berinzenne - Pavillon Lilien, Berinzenne, 4 à 4900 SPA	--
TVA		2 % --
Certification PEFC		Non --

Cat.(cm)	Epicéa	
	Nbre	Vol.(m³)
25	81	
35	537	
Total grumes 20/40	618	38,282
45	1 499	
55	2 477	
Total grumes 40/60	3 976	937,457
65	2 774	
Total grumes 60/70	2 774	1 144,478
75	2 870	
85	2 340	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	5 210	3 379,512
95	1 838	
105	1 175	
115	684	
Total grumes (R:90-F:100)/120	3 697	4 190,566
125	348	
135	161	
145	61	
Total grumes 120/150	570	1 059,270
155	46	
165	12	
175	5	
Total grumes 150/180	63	173,785
185	7	
195	1	
Total grumes 180/200	8	31,235
205	1	
Total grumes 200/250	1	4,891
Total grumes	16 917	10 959,476
Houppiers/Taillis	-	